



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### Un 8<sup>e</sup> succès pour le Défi à pied levé!

**Lavaltrie, le 5 octobre 2018** – Le samedi 29 septembre dernier avait lieu la 8<sup>e</sup> édition du Défi à pied levé à Lavaltrie. 300 participants âgés de 1 à 70 ans ont contribué au succès de l'événement, permettant d'amasser une somme de plus de 4 000 \$, qui servira à encourager la pratique sportive chez les jeunes.

#### Les épreuves

À la marche ou à la course, hommes, femmes ou enfants de tous âges étaient invités à enfiler leurs espadrilles pour relever le défi de leur choix. Plusieurs distances étaient au programme : 1 km, 2 km, 5 km (incluant le groupe des Mères-Veilleuses) et 10 km ainsi que la course de 500 mètres pour les bouts de choux (5 ans et moins).

Les deux nouveautés qui se sont ajoutées à la liste des épreuves disponibles cette année ont été des plus populaires. Les parcours en trail (boucle de 5 ou 10 km) ont été très appréciés par les amateurs de course en sentiers et de nature. Cette année, la course en couleur, présentée par la Maison des jeunes, était disponible pour les participants de tout âge et elle a assurément su plaire tant aux jeunes qu'aux adultes qui ont osé entrer en zone colorée!

Quant au traditionnel « Défi des entreprises », ce dernier a su rassembler les coureurs énergiques des deux équipes de Coffrage Synergy ainsi que de l'équipe de la Ville de Lavaltrie, de CTD Québec et du Groupe Mondor. Ce qui a laissé place à des moments loufoques dans la cadre d'une course à relais où chaque membre de l'équipe était invité à participer. Notons que la pharmacie Familiprix Mélanie Boulanger, Devolutions et le Regroupement des gens d'affaires ont également participé financièrement au Défi des entreprises. Tous les fonds amassés grâce à ce défi sont directement remis au Fonds du Défi à pied levé.

### **Le fonds du Défi à pied levé**

Le Défi 2018 a permis d'amasser plus de 4 000 \$! Ce montant sera remis au *Fonds du Défi à pied levé*, créé dans le cadre d'un partenariat entre la Ville de Lavaltrie et la Fondation Santé MRC de D'Autray. Ce fonds permet de rendre accessibles des articles et des vêtements de sport pour de jeunes lavaltrois âgés de 0 à 20 ans n'ayant pas les moyens de s'offrir des équipements adaptés. L'objectif est d'éliminer les barrières qui pourraient empêcher les jeunes de pratiquer des activités sportives.

### **Merci**

Le comité organisateur du Défi à pied levé, soit la Ville de Lavaltrie, la Fondation Santé de la MRC de D'Autray, la Maison des jeunes de Lavaltrie et Bouger 100 limite, tient à remercier tous les participants et les bénévoles qui ont contribué au succès de cette 8<sup>e</sup> édition. Merci également aux nombreux partenaires de l'événement : Caisse Desjardins de D'Autray, Salon de Quilles au Magnifique, Totem Centre sportif, Sport Expert/ Atmosphère de Joliette, Excavation Daniel Latour, Café culturel Chasse-Galerie, Clinique Martin Boisjoly, Chiro Lavaltrie, Rôtisserie La Victorienne, Centre inspire, Groupe Mondor, Devolutions, Boîtes d'ici & compagnie, Mc Donald's, Les Producteurs de lait du Québec et IGA Crevier Extra de Lanaudière.

### **Le Défi à pied levé sur Facebook**

Suivez le « Défi à pied levé » sur Facebook pour voir toutes les photos prises dans le cadre de l'événement. Cliquez « j'aime » pour demeurer à l'affût de tous les détails!

-30-

Source : Mélanie Roch  
Agente de communication  
Ville de Lavaltrie  
mroch@ville.lavaltrie.qc.ca  
450 586-2921, poste 2249